

# **G U E R N**

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 JUIN 2008**

### **ANIMATION À QUELVEN LE 15 ÂOUT :**

Vendredi 15 août, à partir de 18 h 00, à Quelven, après les cérémonies religieuses, concert avec les groupes suivants : Bob & Flanagan, Électic Circus, Moj Machine, Taka Toum, No Starway ...

### **PERSONNEL COMMUNAL - NOUVELLE BONIFICATION INDICIAIRE :**

Le conseil municipal, décide, d'accorder à tout le personnel communal nouvellement recruté et exerçant des **fonctions polyvalentes** liées à l'entretien, à la salubrité, à la conduite de véhicules et à des tâches techniques la nouvelle bonification indiciaire.

### **INDEMNITÉS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL AVEC LEUR VÉHICULE PERSONNEL :**

Le conseil municipal décide de payer les indemnités kilométriques aux agents utilisant leur véhicule personnel.

Le règlement de l'indemnité se fera sur présentation d'un état de frais de déplacement.

Les membres du conseil demandent également d'interpeller le cabinet d'assurances de la commune pour mettre en place une assurance auto-mission.

### **V.A.E. (VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE) :**

Le personnel communal comme chaque salarié peut présenter un dossier de valorisation des acquis de l'expérience. Sur le principe, le conseil municipal donne son accord pour une prise en charge partielle ou totale de l'accompagnement.

Le dossier de chaque agent sera étudié et la prise en charge sera soumise à l'approbation du conseil municipal.

### **POSTE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION – RÉGIME INDEMNITAIRE :**

Monsieur LE SCANFF fait savoir que le personnel communal bénéficie de l'indemnité d'administration et de technicité. En raison de la création du poste d'adjoint territorial d'animation, le conseil municipal décide d'ajouter ce cadre d'emploi à la liste déjà existante.

### **CHAPELLE NOTRE DAME DE QUELVEN – DISPOSITIF ANTI-PIGEONS**

Monsieur LE SCANFF fait savoir qu'un dispositif anti-pigeons a été installé sur la chapelle Notre Dame de Quelven en 2004. Le coût de l'opération s'était élevé à 10404.66 € TTC.

Aujourd'hui ce dispositif ne fonctionne pas correctement car une pierre sur laquelle est fixé le dispositif est tombée. L'entreprise Hygiène Dépigeonnisation Désinfection fait une proposition de révision et de remise à niveau du dispositif existant pour un coût de 1758.12 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de la remise en état du dispositif et accepte le devis présenté.

### **ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX :**

Monsieur LE SCANFF informe l'assemblée qu'un devis de nettoyage des vitres (verrières) des différents bâtiments communaux, ainsi qu'un nettoyage et désinfection des tapis de gymnastique de la salle polyvalente a été demandé à BROCÉLIANDE NETTOYAGE.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider ces 2 devis.

### **SÉCURITÉ ROUTIÈRE – CINÉMOMÈTRE :**

Monsieur ELLIAS Claude rappelle que le cinémomètre sera à disposition de la commune à compter du 4 juillet. Il sera installé sur différents points de la commune.

### **TOUR DE FRANCE 2008 :**

Lors du passage du tour de France le samedi 5 juillet au bourg de GUERN quelques animations sont prévues, à savoir :

- 11 h 00 rendez-vous place de l'église pour le défilé de vélos décorés (avec les enfants des écoles, ainsi que toutes personnes intéressées),
- 11 h 30 départ du défilé pour le parcours puis distribution des lots,
- 12 h 30 démonstration de danses country avec Western Buddy et apéritif,
- 13 h 00 possibilité de se restaurer (présence du camion pizzas et restauration rapide proposée par l'Hermine Guernate), buvette tenue par l'association de Locmeltro,
- après le passage des coureurs,
- 16 h 00 défilé humoristique organisé par le cyclo club.

Il est rappelé que le stationnement sur le parcours du tour sera strictement interdit. Tous les riverains sont appelés à déplacer leur véhicule dès le vendredi 4 juillet. Le parking des ateliers municipaux est à leur disposition.